

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS
N° 2025-1391 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844
N° 2025-1400 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2025-1378
N° 2025-1401 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2025-1335
N° 2025-1402 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2011-675
N° 2025-1403 – AUTORISANT L'OCTROI D'UN PERMIS À DES FINS DE CONSTRUCTION
N° 2025-1404 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2017-935
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 22 septembre 2025, le conseil a adopté le règlement :

- **N° 2025-1391** modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin d'agrandir les limites de la zone « 7117 » vers le nord, à même une partie de la zone « 5090 », dans le secteur du chemin Duchesneault dans le quartier Granada pour y inclure une partie des lots 3 433 138 et 4 847 845 au cadastre du Québec et ainsi y permettre l'usage résidentiel de faible densité.

Et que lors de la séance du conseil tenue le mercredi 1^{er} octobre 2025, le conseil a adopté les règlements suivants :

- **N° 2025-1400** modifiant le règlement N° 2025-1378 décrétant l'adoption d'un programme d'habitation pour soutenir les propriétaires ou occupants des immeubles concernés par le réaménagement d'un secteur situé à proximité de l'établissement de la Fonderie Horne, notamment dans le but de favoriser le relogement des occupants de ces immeubles.
- **N° 2025-1401** modifiant le règlement N° 2024-1335 concernant les tarifs applicables à certains biens et services fournis par la municipalité (tarification globale) afin de réviser les frais à la Bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda.
- **N° 2025-1402** modifiant le règlement N° 2011-675 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de notamment :
 - obliger l'identification d'une unité d'habitation accessoire isolée;
 - identifier les unités d'habitation accessoire isolées par l'ajout du suffixe « Z » au numéro civique du bâtiment principal;
 - interdire l'utilisation du suffixe « Z » pour tout autre unité ou local sur le territoire.
- **N° 2025-1403** autorisant l'octroi d'un permis à des fins de construction d'un bâtiment de point de retour de contenants consignés sur une partie du lot 5 252 539 au cadastre du Québec (lot projeté 6 689 370), situé en bordure de l'avenue Québec.
- **N° 2025-1404** modifiant le règlement N° 2017-935 relatif au Régime de retraite des employés de la Ville de Rouyn-Noranda.

Les règlements N^{os} 2025-1391, 2025-1400, 2025-1401, 2025-1402, 2025-1403 et 2025-1404 entrent en vigueur le 8 octobre 2025, jour de leur publication, et sont disponibles pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 2^e jour du mois d'octobre 2025
et publié le 8 octobre 2025



Angèle Tousignant, greffière